



ÉTATS FINANCIERS 2025

Digital Parenting Foundation - Fonds de dotation

SIRET : 844 957 415 00012

RNF : 075-FDD-00121-10

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations corporelles						
- Frais d'établissement	25 104	25 104 €				
- Frais de R&D						
- Dotations temporaires d'usufruit						
- Concessions, brevets, licences, logiciels						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
- Immobilisations incorporelles en cours						
- Avances et acomptes						
Immobilisation corporelles						
- Terrains						
- Constructions						
- Installations techniques, outillages...						
- Autres immobilisations corporelles	876	876 €	-	0%	17	0%
- Immobilisations corporelles en cours						
- Avances & acomptes						
Biens reçus par legs destinés à être cédés						
Immobilisation financières						
- Participations et créances rattachées						
- Autres titres immobilisés						
- Prêts						
- Autres						
TOTAL (I)	25 981	25 981 €	-	0%	17	0%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
- Créances clients, usagés et comptes rattachés						
- Créances reçues par legs ou donations						
- Autres	4 320		4 320	93%	4320	82%
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	18		18	0%	512	10%
Charges constatées d'avance	324		324	7%	412	8%
TOTAL (II)	4 662		4 662	100%	5244	100%
Frais d'émission des emprunts (III)						
Frais de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	30 643	25 981 €	4 662	100%	5261	100%

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
- Fonds propres statutaires				
- Fonds propres complémentaires	15 000	322%	15 000	285%
Fonds propres avec droit de reprise				
- Fonds propres statutaires				
- Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves pour projets de l'entité				
- Autres				
Report à nouveau	-17 011	-365%	-16 278	-309%
Excédent ou déficit de l'année	448	10%	-733	-14%
Situation nette (sous total)	-1 562	-34%	-2 011	-38%
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-1 562	-34%	-2 011	-38%
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 644	100%	5 692	108%
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 580	34%	1 580	30%
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	6 224	134%	7 272	138%
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 662	100%	5 261	100%

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de service						
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation						
- Versements des fondateurs ou consommations/dotations consommables						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	9 960		6 550		3 410	52%
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss, dépréciat, prov et transferts de charges						
Utilisation des fonds dédiés						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)	9 960		6 550		3 410	52%
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variations des stocks						
Autres achats et charges externes	8 660		5 053		3 607	71%
Aides financières						
Impôt, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitement						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17		292		-275	-94%
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	834		1 938		-	1 104 -57%
Total des charges d'exploitation (II)	9 512		7 283		2 229	31%
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	448		-733		1 181	161%

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS FINANCIERS						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
charges nettes sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III-IV)						
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	448		-733		1 181	161%
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VI)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)						
Participation des salariés aux bénéfices (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	9 960		6 550		3 410	52%
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	9 512		7 283		2 229	31%
EXCEDENT OU DEFICIT	448		-733		1 181	161%
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS						
Dons en nature						
Prestations en nature			18 000			
Bénévolat	126 000		180 000			
TOTAL	126 000		198 000			
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations			18 000			
Personnel Bénévole	126 000		180 000			
TOTAL	126 000		198 000			

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Préambule

La cause défendue par la Digital Parenting Foundation (DPF) concerne un défi sociétal récent, à savoir l'immersion massive des enfants dans l'espace numérique. C'est une problématique sociétale apparue dans les années 2010, complexe et souvent mal comprise. Les parents se sentent démunis et déclarent à plus de 60% que les consignes de la société sont trop générales, peu adaptées à leur quotidien. La jeunesse d'aujourd'hui est la société de demain et les enjeux en termes de santé, d'éducation, de bien être des familles mais aussi de démocratie sont colossaux, alors même que la révolution informatique, celle de l'IA Générative, a déjà pénétré les foyers.

La DPF s'est donné pour mission de mieux comprendre les usages numériques des enfants et les médiations parentales pour co-construire avec les parties prenantes de la vie numérique des enfants ((institutionnels, politiques, chercheurs, monde de la santé, monde de l'éducation, industrie du numérique, etc.) des programmes d'accompagnement des familles plus adaptés à leurs besoins et leurs ressources.

L'activité de recherche de la DPF est innovante : :

1. Elle cible le couple parent-enfant et les dynamiques familiales
2. Dans une approche systémique
3. Elle utilise les technologies et l'informatique à l'état de l'art pour faciliter la collecte et l'analyse de données

Concrètement, la DPF mène trois activités, principalement par ses fondateurs :

1. Administrer des enquêtes auprès des familles d'enfants de moins de 12 ans
2. Communiquer sur les résultats
3. Développer des outils informatiques

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le résultat net comptable est un excédent de 448,42 €.

1. Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

En 2025, la DPF s'est structurée. Elle a renforcé sa gouvernance en se dotant d'un comité scientifique ainsi que d'un comité stratégique. Elle a développé un partenariat stratégique pour mener ses enquêtes. Elle est membre d'Un Esprit de Famille (UEDF) et a cotisé au Centre Français des Fondations et des Fonds de dotation (CFF). A ce titre, le fonds de dotation a participé à l'Atelier des Fondations organisé par le CFF à Annecy en juin. En décembre 2025, un premier mécène (autre que les fondateurs) a annoncé qu'il s'engageait au titre de l'année suivante. La DPF a eu l'opportunité d'intervenir, par la voix de sa présidente, à l'Assemblée Nationale, devant les députés de la Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation le 17 décembre 2025.

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

2.2.3 - Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.2.4 - Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.5 - Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.6 - Droits individuels à la formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

2.2.7 - Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence, les coûts minima ont été retenus.

ANNEXE - Fonds de dotation
Aux comptes annuels 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

3. Notes sur le bilan actif

3.1 - Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 104			25 104
Immobilisations corporelles	876			876
Immobilisations financières				
TOTAL	25 981			25 981

3.2 - Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant
Créances de l'actif circulant	
- Créances usagers	
- Autres créances	4 320
Charges constatées d'avance	324
TOTAL	4 644

ANNEXE - Fonds de dotation
Aux comptes annuels 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

4 - Notes sur le bilan passif

4.1 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 644			
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 580			
Produits constatés d'avance				
TOTAL	6 224			

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

5 - Notes sur le compte de résultat
--

5.1 - Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont estimées comme suit, tant en produit (dons de temps et de compétences) qu'en charges (présence et actions) :

Bénévolat :

- Compétences particulières des cofondateurs bénévoles (Direction générale, Administratif, Fundraising, Gestion des partenariats, Plaidoyer, Développement informatique et NLP)
- Compétences des experts des comités stratégique et scientifique, du conseil d'administration sur la base du baromètre des salaires de l'ESS 2026 (voir <https://www.carenews.com/carenews-info/news/ess-quels-sont-les-salaires-moyens-dans-le-secteur-de-%20l%20economie%20sociale%20et%20solidaire>) ainsi que de l'étude publiée par Tenzing Conseil en 2025 : soit au total 1,4 ETP * 90 000 € brut = 126 000 €

NB : La DPF a été lauréate de l'incubateur du Philanthro-Lab, et à ce titre a bénéficié d'une résidence gratuite au Philanthro-Lab, pendant dix mois. A la sortie de l'incubateur en septembre 2024, la DPF a fait le choix de demeurer au Philanthro-Lab, bénéficiant comme alumni de la mise à disposition d'un poste nomade de co-working pour un tarif préférentiel de 181,44 € par mois. Ce contrat de co-working lui ouvre les droits de location de salles de réunion gratuites et le bénéfice de consultations d'une heure avec des experts de grands cabinets, agences tels que : Baker&Tilly (comptabilité et CAC), Farho (droit du travail), Plaidoyer (cabinet KOZ), WeBoard (gouvernance), Kelten (droit des fonds de dotation), Agence Limite et Collectif des Engagés (Communication), etc. En 2025, la DPF a bénéficié de nombreuses consultations. Cependant ce mécénat de compétences n'a pas été retenu dans les CVN.